

**BUREAU du 22 avril 2024  
Extrait des délibérations n°5**

Date de convocation : 16 avril 2024.

Les membres du Bureau dûment convoqués, ayant délégation du conseil communautaire, se sont réunis le 22 avril 2024 à 18 h 30, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LEGENDRE, salle du conseil municipal Mairie de CANAPPEVILLE.

Secrétaire de séance : Alain DEBUS

Membres en exercice : 21

Présents : 17

Pouvoir(s) : 1

Présent(e)s :

*Mesdames Laurance BUSSIERE – Marie-Noëlle CHEVALIER – Laurence DUVAL - Hélène LEROY – Françoise MAILLARD – Martine SAINT LAURENT.*

*Messieurs Hugues BOURGAULT – Bertrand CARPENTIER – Arnaud CHEUX – Alain DEBUS – Benoît HENNART – Jean-Paul LEGENDRE – Joël LELARGE – Gérard PLESSIS – Jean-Charles PARIS - Laurent VALLEE – Roger WALLART.*

Excusé(e)s :

*Madame Claire CARRERE-GODEBOUT – Isabelle VAUQUELIN (pouvoir : Marie-Noëlle CHEVALIER).*

Absent(e)s :

*Monsieur Marc ROMET*

*Madame Christiane DEPARIS*

**Objet : PROMO PRESTIGE - Subvention Amicale Sportive Hondouville Football (ASHF)**

L'Amicale sportive Hondouville Football, propose une rencontre de gala entre une sélection d'anciens joueurs de l'ASHF et le Variété Club France le 27 avril 2024.

Cet évènement ouvert à tout public a multiples vocations :

- Divertissement,
  - Promouvoir le sport et plus précisément la pratique du football,
  - Rassembler un public venant de différents horizons autour d'un évènement commun favorisant ainsi l'unité et la solidarité,
  - Développer l'image de la commune et de la CCPN,
  - Récolter des fonds pour l'école de football qui a ouvert ses portes en septembre 2023,
- Ouvert à tous, il sera gratuit pour les moins de 11 ans et payant au-delà (2 euros).

Cet évènement se veut festif tant pour les participants que pour le public. Pour ce faire, l'ASHF a décidé de constituer pour l'évènement une équipe d'anciens joueurs entre 35 et 60 ans. Il s'agit de personnes ayant marqué l'histoire de l'amicale par une présence longue et continue en tant que joueur ou dirigeant. Cette équipe de 16 joueurs rencontrera le Variété Club de France, elle-même constituée d'anciens joueurs professionnels ou semi-professionnels ayant joué à différents niveaux. Parmi les plus renommés, on retrouve Michel Platini, Didier Deschamps, Bixente Lizarazu. Il s'agira de « jouer sérieusement sans se prendre au sérieux ».

Par cet évènement, l'ASHF veut proposer aux spectateurs un évènement vecteur de transmission des valeurs sportives. Les jeunes de l'école de football seront associés à cet évènement. Ils accompagneront notamment les joueurs des 2 équipes au moment de leur entrée sur le terrain. Pour renforcer le sentiment d'appartenance au club et créer des liens entre les membres, les licenciés seront également sollicités en amont et en aval de la manifestation pour la logistique et l'encadrement.

Cet évènement exceptionnel devrait permettre d'offrir plus de visibilité à la commune, à l'amicale et ses partenaires, de développer de nouveaux liens et partenariats, de stimuler le tourisme et de lever des fonds.

Considérant que cette manifestation participe à l'animation du territoire et au rayonnement du Pays du Neubourg, la Commission Tourisme et Sport s'est prononcée favorablement et a proposé l'octroi d'une subvention de 500 € en sa séance du 11 avril 2024.

Il est donc proposé au bureau d'attribuer, au titre de Promo-Prestige, une subvention de 500 € l'Amicale Sportive Hondouville Football.

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays du Neubourg,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 8 juin 2020 relative aux délégations de pouvoir au bureau et notamment portant sur l'attribution de subvention dans la limite de 6 000 € par demandeur et par an,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L1611-4,

Vu l'avis favorable de la Commission Tourisme et Sport du 11 avril 2024

Vu le rapport de présentation ci-dessus,

DATE DE PUBLICATION : 25 AVR. 2024

**BUREAU du 22 avril 2024  
Extrait des délibérations n°5**

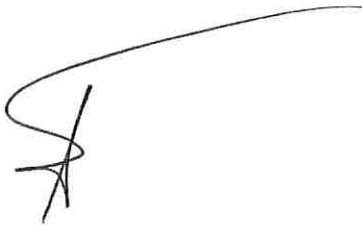
Après avoir entendu le Vice-Président, le Bureau Communautaire, après avoir délibéré :

- approuve le rapport de présentation,
- décide d'attribuer une subvention 500 € l'Amicale Sportive Hondouville Football pour le match de gala avec le Variétés Club de France,
- autorise le président à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget général 2024 (Article 6574).

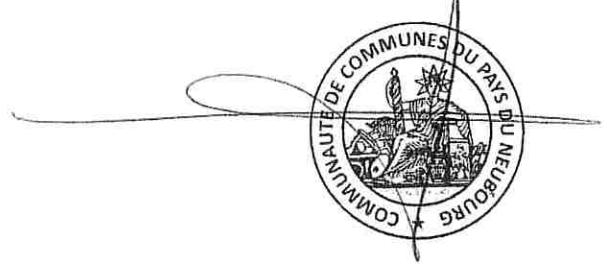
**Adopté par 13 voix Pour – 3 Contre – 1 Blanc**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et an susdits.  
Pour extrait conforme.

**Le Secrétaire de séance,  
Alain DEBUS**



**Le Président,  
Jean-Paul LEGENDRE**



DATE de PUBLICATION = 25 AVR. 2024